



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

CESSION D'UN
ENSEMBLE IMMOBILIER
À RÉHABILITER

LES VITRINES ÉPHÉMÈRES



Urbanis / Aménagement

Qui ?

Urbanis Aménagement, concessionnaire d'aménagement de la Communauté d'Agglomération de Vesoul, lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la cession d'un ensemble immobilier à réhabiliter.

Nommé îlot Campo, cet ensemble immobilier s'inscrit dans la continuité d'une série d'interventions déjà engagées ou réalisées dans le centre-ville de Vesoul dans le cadre de la concession d'aménagement.





Où ?

Ville de Vesoul

Préf. de la Haute Saône (BFC)

50 km de Besançon

120 km de Dijon

Vesoul, (15k hab.), bénéficie d'une situation géographique idéale et d'un centre historique charmant avec des rues pavées, des maisons anciennes, des hôtels particuliers, ainsi que des monuments historiques comme l'Église Saint-Georges et le Couvent des Ursulines.

La ville concentre également les services publics et joue un rôle régional structurant.

Quelle Adresse ?

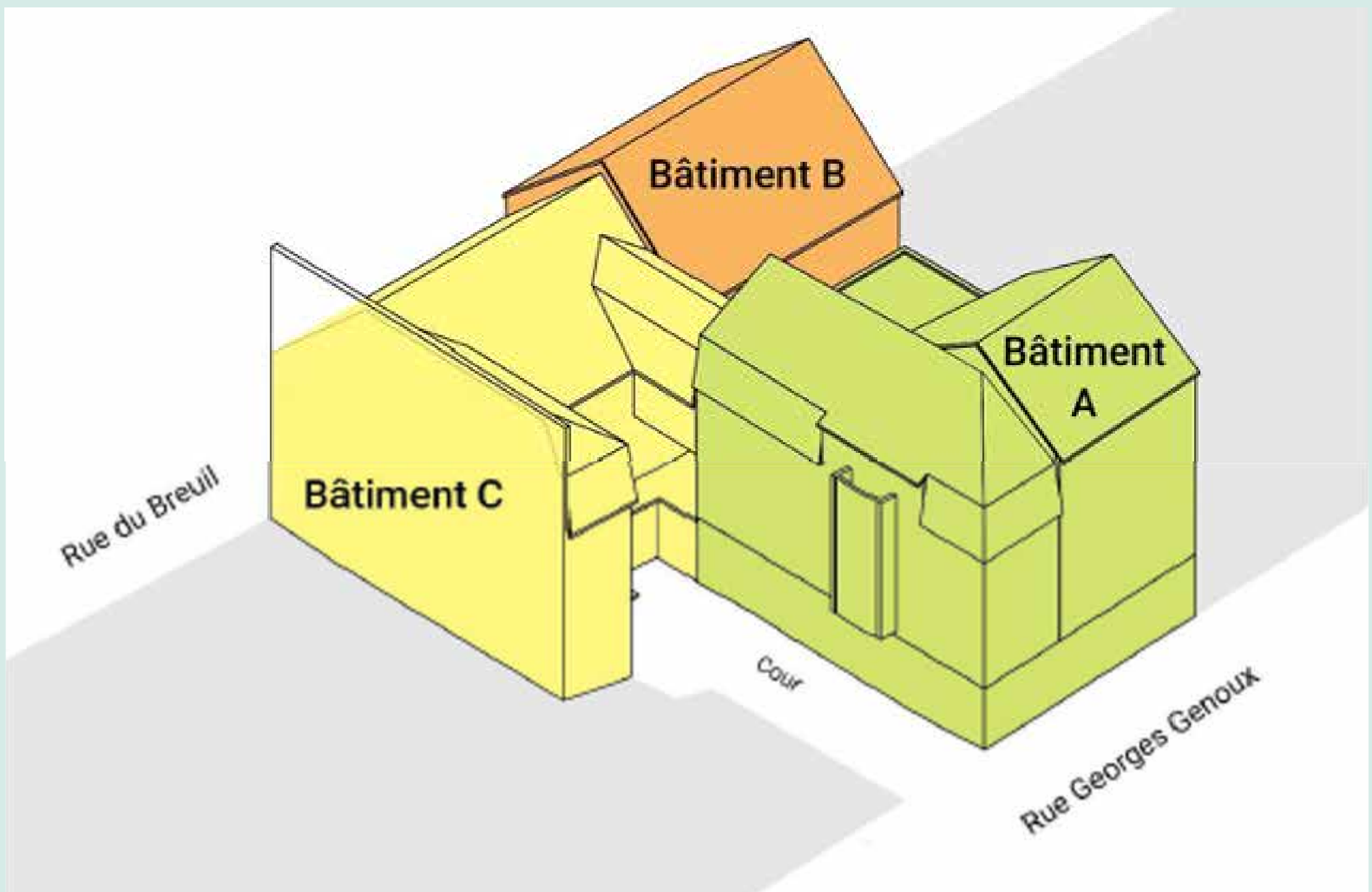
18, rue Georges Genoux et 23, rue du Breuil

Un site traversant entre la rue du Breuil et la rue Georges Genoux, en plein centre-ville de Vesoul, à proximité de l'Église Saint Georges. Un site disposant de multiple avantages du centre-ville :

- **des commerces** (Axe commercial - rue Paul Morel par exemple)
- **des services et équipements** (la Poste, Palais de Justice, la Préfecture de la Haute Saône, Hôtel du département, des écoles...) ;
- **des monuments emblématiques** du centre historique (Eglise Saint Georges par exemple) ;
- **des hôtels** (Hôtel du Lion, Grand Hôtel du Nord, etc.)
- **des places publiques avec parkings** (Place de la République, Place Pierre Renet...) ;
- **de la nature** à une dizaine de minutes à pied (rivière Durgeon, Jardin anglais...).

Quoi ?

Un ensemble immobilier composé de trois bâtiments en R+2 et R+3, techniquement imbriqués et à réhabiliter entièrement. (environ 900 m² de logements et 300 m² de commerces)





Quoi ?

Bâtiment A

Édifié le long de la rue Georges Genoux et constitué d'un corps principal datant du XIXème siècle et un bâtiment d'angle se retournant sur la cour, représentatif de l'architecture des années 30.

(2 niveaux de commerces, 4 logements dont 2T2, 1T4 et 1T3 et combles non accessibles)



Quoi ?

Bâtiment B

Édifié le long de la rue du Breuil et fortement transformé dans les années 60.

(2 niveaux de commerce communs avec le bâtiment A, 1 logement T4 et des combles partiellement aménagés avec un studio)



Quoi ?

Bâtiment C

Édifié le long de la rue du Breuil et se retournant sur la cour. Construit vers la fin du XVIIIème siècle, il forme la partie la plus ancienne de l'îlot. Il est constitué d'un volume principal et d'une aile latérale sur la cour intérieure.

(Des locaux à usage de réserve en RDC de part et d'autre d'un passage couvert vers la rue Georges Genoux, 2 logements et des combles non aménagés)

Quel programme ?

Un programme mixte permettant le maintien d'un rez-de-chaussée actif d'une part et la production d'une offre de logements adaptée aux besoins du territoire d'autre part.

Un projet architectural qui respecte les règlements urbanistiques en vigueur et répond aux exigences patrimoniales et environnementales.





Quels Objectifs ?

Diversifier l'offre de logements dans le cœur de ville en proposant des **logements qualitatifs**.

Contribuer à la **dynamisation commerciale** du centre-ville.

Préserver et promouvoir le **patrimoine urbain** en valorisant le bâti ancien.

Illustrer la **cohabitation architecturale** des bâtiments de différentes époques tout en cherchant à une sobriété énergétique.



Visites du site

Visite 1

le 19 décembre 2025 à 11h30

Visite 2

le 9 janvier 2025 à 11h30

Limite de remise des candidatures (phase 1)

Le jeudi 22 janvier 2026 à
17h00

Comment ?

Nous contacter par mail via projets.ua@urbanis.fr pour le retrait du dossier du présent AMI et pour toute information complémentaire.

Vous pouvez également contacter Mme Zhaoying Dragon au [06 24 31 17 67](tel:0624311767) pour un échange de vive voix.

